



Réunion Bureau du Comité de Direction 31 Août 2022

Réunion du	Jeudi 31 Août 2022
A :	17 heures 30
Présidence	M. Marc TOUCHET
Présents	MM. Patrick BARON, Jacques BREJAUD, Jacques LHUILIER
Excusé	M. Yann LE STRAT

Dossiers d'actualité

- 1- Sur proposition du Secrétaire Général et en application de l'article 17 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts, le Bureau valide le tableau des montées et descentes (annexe 1) saison 2022/2023, et tient compte du vœu présenté par l'EGC Touvent Cx voté lors de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2018 à Luant.
- 2- Sur proposition du Secrétaire Général, le Bureau valide les ententes jeunes et seniors suivantes :

<i>Cat.</i>	<i>Nom entente</i>	<i>Clubs Ententes</i>
Seniors masculins		
D3	E. Palluau/St Genou	JS Palluau + CA St Genou
	E. Vatan Buxeuil	SC Vatan + US Buxeuil
D4	E. Vatan Buxeuil	SC Vatan + US Buxeuil

Jeunes		
U18	E. USAP/ST Gaultier Thenay	US Argenton Pêchereau + AS St Gaultier Thenay
	E. Poulaines/Chabris	ES Poulaines + AS Chabris
U17	E. FC2MT + Yzeures	FC2MT + Yzeures Preuilly (2 équipes)
U15	E. Martizay/Yzeures	FC2MT + Yzeures Preuilly
	E. Chabris/Poulaines	AS Chabris + ES Poulaines
	E. ASSGT/USAP	AS St Gaultier Thenay + US Argenton Pêchereau
U13	E. Chabris/FCP	AS Chabris + FC des Portugais Selles/Cher (2 équipes)
	E. ASSGT/Le Pont	AS St Gaultier Thenay + Le Pont Chrétien
U11	E. Martizay/Yzeures	FC2MT + Yzeures Preuilly (2 équipes)
	E. ASSGT/Le Pont	AS St Gaultier Thenay + Le Pont Chrétien

Il est rappelé que dorénavant les déclarations d'ententes doivent être faites via Footclubs et non sur document papier.

- 3- Suite à la décision de la Ligue de créer trois postes de Conseillers Techniques Départementaux en Arbitrage, Monsieur Lucas BAUDON, Arbitre Elite Régional, a été recruté pour intervenir sur les Districts du Cher et de l'Indre afin de développer et mettre en œuvre la politique départementale et venir également en aide et soutien aux clubs dans le recrutement de candidats.

Son nombre d'heures de travail sera répartie de la façon suivante sur l'année :

- Ligue Centre Val de Loire 244 heures
- District du Cher 669 heures
- District de l'Indre 669 heures

La prise de poste sera effective à compter du 1^{er} septembre 2022

- 4- Journée Rentrée du Foot des jeunes le 24 septembre

Le club de VALP 36 a été retenu par les instances fédérales pour organiser cette manifestation à l'échelon régional. A cette occasion, avec l'aide des techniciens Ligue et District, diverses animations seront proposées aux U7, U9, U11 et U13 licenciés de VALP36 et des clubs invités.

Tour de table :

- Jacques LHUILIER informe qu'à ce jour 11 clubs ont engagés une équipe départementale 5. Il rappelle que ces clubs seront reçus à 19 heures ce jour afin d'échanger avec eux sur l'articulation envisagée de ce championnat pour cette saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 20.

Pour rappel :

- Prochaine réunion du Comité de Direction le 14 septembre 2022
- Prochaine réunion Bureau du Comité de Direction le 21 septembre 2022

Le Président



M. TOUCHET

Le Secrétaire Général



J. BREJAUD



TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX A L'ISSU DE LA SAISON 2022/2023

Descente(s) de Ligue	0	1	2	3	4	5
Accessions de D1 en R3	2	2	2	2	2	2
Descentes de D1 en D2	2	3	4	4	4	5
D1 2022/2023	12	12	12	12	12	12
Accessions de D2. en D1 (application vœu 28/09/18)	4	4	4	3 (a)	2	2
Descentes de D2 en D3	6 (b)	7 (c)	8 (d)	8 (d)	8 (d)	8 (d)
D2 2022/2023	24	24	24	24	24	24
Accessions de D3 en D2	8	8	8	7 (e)	6 (f)	5 (g)
Descentes de D3 en D4	6 (h)	7 (i)	8 (j)	8 (j)	8 (j)	8 (j)
D3 2022/2023	48	48	48	48	48	48
Accessions de D4 en D3	8	8	8	7 (k)	6 (l)	5 (m)
Descentes de D4 en D5	4	4	4	4	4	4
D4 2022/2023	48	48	48	48	48	48
Accessions de D5 en D4	6 *	5 *	4 *	3 *	2 *	1 *
équipes en D5 (non arrêtées à ce jour)						
D5 2022/2023						

application vœu EGC Touvent Cx AG du 28/09/2018

- (a) 3 montées en D1 Le 1er de chaque poule et le meilleur 2ème au coefficient du Fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (b) 6 descentes les 3 derniers des poules A et B
- (c) 7 descentes Les 3 derniers des poules A et B et le moins bon 9ème au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (d) 8 descentes Les 4 derniers des poules A et B
- (e) 7 accessions les 1er des poules A-B - C - D et les 3 meilleurs 2ème des poules A - B-C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (f) 6 accessions les 1er des poules A-B - C - D et les 2 meilleurs 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (g) 5 accessions les 1er des poules A-B - C - D et le meilleur 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (h) 6 descentes le dernier des poules A-B-C- D et les 2 moins bons 11ème des poules A-B-C-D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (i) 7 descentes le dernier des poules A-B-C- D et les 3 moins bons 11ème des poules A-B-C-D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (j) 8 descentes les deux derniers des poules A-B-C-D
- (k) 7 accessions les 1er des poules A-B - C - D et les 3 meilleurs 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (l) 6 accessions les 1er des poules A-B - C - D et les 2 meilleurs 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)
- (m) 5 accessions les 1er des poules A-B - C - D et le meilleur 2ème des poules A - B- C- D au coefficient du fair Play (article 17 des RG Ligue et Districts)

* en fonction du nombre d'équipes engagées et de l'articulation retenue